**Réunion de bassin n° 2 : compte-rendu**

**Vendredi 17/11/2017**

**Collège Voltaire, Sannois**

**Thème : les parcours éducatifs**

**Déroulement**

1. Informations diverses
2. Réunions optionnelles à venir
3. Informations PPCR
4. Quelques rappels sur les parcours éducatifs
5. Les parcours dans nos établissements : tour de table
6. Retour sur la réunion de l’an dernier
7. Gros plan sur le parcours d’éducation artistique et culturelle
8. Les grands principes
9. Exemples
10. Ressources
11. **Informations diverses**
12. **Annonce des futures réunions optionnelles du bassin**

* Lundi 12/02 – AM – Médiapôle Argenteuil – Julien Delmas

Mettre en place une webradio dans son établissement

* Mardi 10/04 – AM – Centre des Arts – Enghien

Visite du CDA et présentation des actions de médiation culturelle en direction des scolaires

1. **Intervention de Mme Leneutre sur le PPCR**

* Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations a été instauré dans

une perspective de revalorisation des carrières. L’objectif est de mieux accompagner les personnels tout au long de leur carrière, que ce soit collectivement (équipe pédagogique, pluridisciplinaire, inter-degrés…) ou individuellement, en fonction des besoins identifiés et des compétences à consolider ou développer.

Un troisième grade est créé, la classe exceptionnelle. Il est destiné aux personnels ayant exercé dans des conditions difficiles (REP) ou ayant eu un parcours remarquable (tuteurs, formateurs ESPE…).

* **Le rendez-vous de carrière**

Guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d’éducation et psychologues de l’Education nationale

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf>

Aux 6e, 8e et 9e échelons (environ une visite tous les sept ans) : possibilité d’avancer plus vite dans sa carrière aux 6e et 8e échelons (gain d’un an). Il n’y a plus de notation et la triple cadence disparaît (choix, grand choix, ancienneté).

Inspection en situation professionnelle (entre octobre et mai, préavis d’un mois) : activité avec élèves

Entretien avec IPR pour faire le point sur sa carrière :

* Seront abordés lors de l’entretien : notre parcours professionnel, les compétences mises en œuvres dans ce parcours, les formations souhaitées, nos souhaits d’évolution (tuteur, coordonnateur, formateur, mobilité vers d’autres types d’établissement…)
* Il est recommandé de préparer des documents intéressants pouvant éclairer et valoriser notre travail (bilan CDI, progressions, etc.), mais rien ne peut être exigé.

Entretien avec CDE dans un délai de six semaines avant ou après l’inspection

Évaluation du CDE et de l’inspecteur : il n’y a plus de rapport d’inspection.

* Items dans le référentiel métier (référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l’éducation) <http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066>
* A consolider/satisfaisant/très satisfaisant/excellent
* Appréciations en dix lignes chacun
* Observations de l’agent en dix lignes également
* Appréciation finale de l’autorité académique

1. **Les parcours éducatifs : quelques rappels**

Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid101019/les-parcours-educatifs-ecole-college-lycee.html>

* 4 parcours éducatifs mis en place progressivement depuis la rentrée 2015 : Avenir, Education artistique et culturelle, Santé, Citoyen

**Parcours Avenir** (BO n°28 du 09/07/2015) : construire son orientation, découvrir le monde économique et professionnel – (6e-Tle)

**Parcours d’Éducation artistique et culturelle** (BO n°28 du 09/07/2015) : favoriser l’accès de tous les élèves à l’art, acquérir une culture artistique personnelle – (école-lycée)

**Parcours éducatif de Santé** (BO n°5 du 04/02/2016) : recenser les actions et activités liées à la protection de la santé et à la prévention des conduites à risque – (maternelle-lycée)

**Parcours Citoyen** (BO n°25 du 23/06/2016) : construire un jugement moral et civique, acquérir un esprit critique et une culture de l’engagement – (école-lycée)

Parcours = programmation intégrée à l’organisation pédagogique de l’établissement, un chemin qu’on veut faire emprunter aux élèves

* **Folios**

Outil-support numérique pour garder une trace des différentes activités et actions auxquelles l’élève a participé ou qu’il a lui-même engagées (extra-scolaire) ; permet continuité dans le temps. Doit aussi aider l’élève à prendre conscience de ses acquis.

Interaction possible élèves/enseignants

* Mme Leneutre insiste sur le **rôle du conseil pédagogique** dans la mise en place des parcours dans un établissement. C’est à lui d’établir une progression. Par ailleurs, par sa connaissance des parcours de son établissement, le professeur-documentaliste peut faire des liens entre les parcours.

1. **Tour de table**

- Les parcours éducatifs occupent-ils une place visible dans vos établissements ? (expositions, ENT, site de l'établissement, en conseil pédagogique, dans le projet d'établissement...)

Dans la majorité des cas les projets et actions sont visibles d'une manière ou d'une autre, mais en étant rarement raccrochés aux parcours.

Mme Caballe indique que les parcours constitue un des axes du projet d'établissement de son collège (collège Descartes) et qu'elle a proposé et présenté une matrice pour le suivi des parcours lors du conseil pédagogique, à remplir par toute l'équipe pédagogique.

Une autre collègue de collège indique qu'avec la mise en place des EPI, il y avait eu un travail sur les parcours, mais qu'avec le recul des institutions sur les EPI, ce travail est un peu abandonné. Mme Leneutre intervient pour souligner que le dispositif des EPI est toujours présent dans les textes même si la liste des thématiques ne sont plus imposées.

Quelques collègues parlent d'actions réalisées avec l'ensemble d'un niveau ou de nombreuses classes, pensées avec une progression (travail sur la vie affective et sexuelle, organisation de débats philosophique dont les thèmes sont choisis en fonction des programmes ...). L'implication du professeur documentalistes est très variable selon les actions.

Mme Leneutre souligne que la formalisation des parcours ne se fait pas en conseil pédagogique, mais qu'il est le lieu pour prendre la décision de formaliser. Il est possible de proposer au chef d'établissement de constituer un groupe de travail sur les parcours.

- Avez-vous vu une évolution de vos pratiques professionnelles ?

Mme Caballe souligne l'accroissement du travail administratif qu'engendrent les parcours concernant le recensement des actions, le diagnostic de l'établissement, l'identification des partenaires et des objectifs.

Mme Lavignasse, qui a changé de collège cette année, indique que même si ce travail de recensement n'est pas forcément le nôtre, elle a ressenti le besoin d'avoir ces informations dans son nouvel établissement pour avoir un appui, un point d'ancrage pour travailler avec les collègues.

Dans ce domaine, les pratiques peuvent varier selon que les professeurs-documentalistes sont ou non référent culturel de leur établissement.

- Les parcours ont-ils été évoqués en conseil école-collège ?

Mme Pequenot indique qu'à Franconville les parcours ont été évoqués dans les conseils écoles-collèges, mais que les documents réalisés lors de ces rencontres n'ont pas été diffusés et ne sont pas exploités.

- Folios est-il utilisé dans votre établissement ?

Seules deux collègues ont répondu positivement à cette question. Une troisième indique que son établissement semble sur la voie de l'utilisation et qu'il lui a été demandé de s'inscrire à la formation sur Folios.

1. **Réunion de bassin de l’an dernier**

* Le 25 novembre 2016 (à Ermont) une réunion de bassin avait déjà eu pour thème les parcours : "Le rôle des professeurs documentalistes dans les parcours éducatifs".

La réunion avait commencé par le même type de rappels qu'aujourd'hui sur les 4 parcours, puis une présentation de l'application FOLIOS avait été faite par Sylvie Péquegnot, puisque son établissement commençait à l'utiliser, cette application de l'Onisep permet aux élèves de garder des traces des 4 parcours. Pour rappel, en collège, il est directement utilisable depuis l'ENT 95 et pour le lycée il est accessible depuis l'url suivante : <https://folios.onisep.fr/saml/login?_pre_saml_idp=autreacad&_saml_idp> (Si l'ENT n'est pas utilisé ou n'est pas encore interconnecté avec Folios).

* Par la suite les collègues avaient travaillé en groupes (collèges et lycées de secteur) pour échanger sur les parcours mis en place.
* <http://blog.ac-versailles.fr/blognoteenghien/index.php/page/2>

Sur les 20 établissements :

- 19 ont des actions concernant le PEAC (19 pour le parcours citoyen, 16 pour le parcours avenir et 17 pour le parcours santé)

- 11 collègues ont signalé la participation à collège ou lycéens au cinéma

- de nombreux collègues ont signalé des partenariats divers, avec leur commune, avec une médiathèque, avec une association, avec La Villette, avec le CDA, avec un théâtre ...

- au moins 4 collèges profitent de la liaison école-collège pour mener un projet ou atelier artistique ou culturel

- dans ce qui est discernable sur les synthèses :

* les domaines les plus couverts sont
  + cinéma, audiovisuel
  + arts du spectacle
  + lecture écriture (archives, ce dernier fait partie du domaine mais ne semble pas traité)
* le domaine des arts plastiques, design n'est que peu explicitement cité, mais on peut supposer qu'il est traité par le biais de l'histoire des arts et des arts plastiques dans les collèges au moins.
* la culture scientifique et technique est très peu citée et le patrimoine, architecture n’apparaît pas.

1. **Gros plan sur le parcours d’éducation artistique et culturelle**
2. **Les grands principes**

Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>

Guide pour la mise en œuvre du parcours d’éducation artistique et culturelle : <http://cache.media.education.gouv.fr/file/12_Decembre/43/1/Guide-parcours-EAC_288431.pdf>

* 3 piliers**:**

**S’appropier** (connaissances) : acquisition de repères, appropriation d’un lexique, savoir porter un jugement, contextualiser, analyser une œuvre

**Pratiquer** (pratiques) individuelles, collectives

**Fréquenter** (rencontres) des œuvres, des artistes et artisans, des professionnels, des lieux de création, de conservation, de diffusion (sorties, intervenants)

* Enseignements, mais aussi projets (accroissement de l’autonomie, prise de responsabilité au sein d’un groupe, implication personnelle)
* Partenariat avec instances culturelles, collectivités territoriales, associations
* Référentiel : <http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164>

1. **Quelques exemples**

* **Lycée Gustave Monod, Enghien-les-Bains**

Organisation par les deux référents culture de l’établissement de deux sorties culturelles pour tout un niveau, dans l’environnement local

* Volonté de planifier un parcours commun à tout le lycée (gros établissement avec beaucoup de diversité dans les cursus), mais difficultés de mise en œuvre, d’organisation, de coordination

Utilisation de Folios par les équipes volontaires, mais une implantation qui reste limitée

* **Collège Julie-Victoire Daubié, Bains-les-Bains [maintenant La Vôge-les-Bains]**

Site de l'académie de Nancy (<http://www.ac-nancy-metz.fr/exemples-de-peac-86847.kjsp?RH=RWEBDAAC>

Il s'agit d'un petit collège de 2 classes par niveau : <http://www.ac-nancy-metz.fr/medias/fichier/peac-20152016-clg-daubie-bains-les-bains_1490344617363-pdf?INLINE=FALSE> [pdf]

Pour chaque action, il est mentionné le ou les enseignements concernés et ce qui entre dans les actions fréquenter/pratiquer/s'approprier (qui correspondent aux rencontre/pratique/connaissance).

On peut noter que l'IRD ou la documentation sont mentionnées dans chaque niveau, particulièrement en 6e et en projets inter-niveaux. (Pour les collaborations du professeur-documentaliste, l'EMC et l'Histoire-Géographie reviennent souvent).

On peut noter par exemple en 6e « un métier, illustrateur » (Rencontre avec une professionnelle du domaine des Arts plastiques) qui peut faire le lien avec le parcours avenir.

* **Cité scolaire Charles Hermite à Dieuze**

Site de l'académie de Nancy (<http://www.ac-nancy-metz.fr/exemples-de-peac-86847.kjsp?RH=RWEBDAAC>

Établissement plus grand que le précédent, qui a entre 4 et 5 classes par niveau de collège, puis 7 ou 8 par niveau de lycée (en général/technologique et professionnel) et un BTS : <http://www.ac-nancy-metz.fr/medias/fichier/peac-cite-scolaire-dieuze_1467377325061-pdf?INLINE=FALSE> [pdf]

Ils ont construit un parcours plus poussé sur une thématique centrale "S'ouvrir à l'autre" qui se décline plus précisément sur chaque niveau avec une discipline porteuse (et des disciplines associées) :

- Se connaître et s'ouvrir à d'autres cultures en 6ème, portée par les Langues Vivantes

- Se regarder et se respecter en 5ème, portée par le Français

- L'homme défie-t-il son environnement en 4ème, portée par les Sciences

- Le devoir de mémoire en 3ème, portée par l'histoire-géographie

- Les stéréotypes en Seconde, portée par les Sciences Économiques et Sociales

- Savoir être et dire pour vivre ensemble en Première, portée par le Français

- L'altérité en Terminale, portée par la philosophie

Les connaissances, les pratiques et les rencontres sont envisagées pour chaque niveau pour la discipline porteuse.

Il est fait mention d'un "référent culture" pour chaque niveau, qui est très probablement un coordinateur du parcours pour le niveau.

La documentation et le professeur6documentaliste n'apparaissent pas explicitement dans cet établissement, mais dans beaucoup de cas, une collaboration du professeur6documentaliste peut s'envisager.

On peut noter que certaines disciplines sont plus propices que d'autres (le Français de la 6e à la 1ere, Éducation musicale et Arts plastique de la 6e à la 3e) mais la majorité des disciplines participe à ce PEAC.

1. **Des ressources**

* Le site académique de l’éducation artistique et culturelle = site de la DAAC délégation académique à l’action culturelle

<http://www.ac-versailles.fr/pid35693/education-artistique-et-culturelle.html>

Carte interactive des partenaires dans l’académie

<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1ehxUhRA4lWxzSFZnYf934iiTz_4&ll=48.95610084376519%2C2.440338087109467&z=11>

Brochure (partenaires par département et domaine, personnes ressources dans les structures ou à la DAAC)

<http://cache.media.education.gouv.fr/file/accueil/36/9/brochureDAAC010917_805369.pdf>

Agenda des expositions des rencontres à destination des enseignants

<http://www.ac-versailles.fr/cid109851/agenda-rencontres-enseignants.html>

* Pass éducation : préparer les projets du PEAC => accès gratuit collections permanentes des musées et monuments nationaux

Proposition de formations PAF

<http://www.ac-versailles.fr/cid109489/les-formations-proposees-par-daac.html>

* Les Enfants du patrimoine

Opération des Caue (Conseils d’Architecture d’Urbanisme et de l’Environnement, organismes départementaux) → un moteur de recherche pour organiser des sorties patrimoniales : <http://www.les-enfants-du-patrimoine.fr/search>

* Dans les académies de Créteil et Paris

Si les dispositifs et formations des académies de la région ne nous sont pas accessibles, leurs ressources et les partenaires qu'ils ont identifiés peuvent nous aider.

Par exemple :

- les professeurs relais des institutions scientifiques sur l'académie de Paris : <https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/piapp1_21797/professeurs-relais>

- les partenaires culturels sur l'académie de Créteil : <http://daac.ac-creteil.fr/-Les-partenaires-culturels->